

**RAPPORT N°3 : PARKING DE LA MAISON DE SANTE D'AMBERT – DEMANDE DE
SUBVENTIONS DETR ET DSIL**

Vu la délibération du 11 mars 2021 de soutien au projet de maison de santé d'Ambert

Rappel du contexte :

Monsieur le Président informe que l'avant-projet du parking de la Maison de santé d'Ambert présente un coût total d'aménagement de 190 000 €. Afin de pouvoir mettre en œuvre ce projet il est nécessaire de faire une demande auprès des services de l'état pour la DETR et DSIL.

Monsieur le Président propose le plan de financement prévisionnel suivant et de demander les subventions correspondantes au projet :

Création d'un parking pour la Maison de santé d'Ambert :

DEPENSES	MONTANT HT	RECETTES	%	MONTANT HT
TRAVAUX	170 000,00 €	Etat DETR	30%	57 000,00 €
MAITRISE D'ŒUVRE	12 000,00 €	Etat DSIL	50%	95 000,00 €
ETUDE DE SOL, CT, CSPS	5 000,00 €			
PROVISION POUR IMPREVU	3 000,00 €	CCALF	20%	38 000,00 €
TOTAL	190 000,00 €			190 000,00 €

Sur proposition du Président,

Délibération,

il vous est proposé :

- d'approuver le plan de financement présenté et de demander les subventions correspondantes ;
- de charger Monsieur le Président des formalités utiles à l'exécution de la présente délibération.